CONSEIL MUNICIPAL
****
Séance du 10 avril 2015 2015
****
COMPTE RENDU SOMMAIRE
****

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie
****

Tirage au sort des jurés d'Assises :
le N° 021 de la liste électorale a été tiré au sort. Il s'agit de **Mr Yann BLAVETTE**

1- Personnel communal
Le conseil municipal décide l'embauche d'un agent technique (5h/semaine) en contrat aidé.

2- Budget 2015
2.1- Approbation du budget Assainissement 2015 qui s'équilibre comme suit:

Fonctionnement		**Investissement**	
- Dépenses :	92 179.33€	-Dépenses :	68 156.52€
- Recettes :	92 179.33€	- Recettes :	68 156.52€

2.2 Vote des taux d'imposition 2015
- Taxe d'habitation : 13.25%
- Taxe Foncière (bâti) : 19.25%
- Taxe Foncière (non bâti) : 47.25%

2.3 Subvention aux subventions 2015
Le montant des subventions prévues aux associations s'élève à **1 240.00**€

2.4 Indemnité de gardiennage de l'église
Conformément à la circulaire NOR/INT/A/87/00006/C du 8 janvier 1987, le montant de l'indemnité pour le gardiennage de l'église s'élève à **119.55**€ pour l'année 2015.

2.5 Redevance France Telecom 2015
La redevance due par France Telecom pour l'occupation du domaine public pour le passage de ses réseaux est de **344.00**€

2.6 Approbation du budget Commune 2015 qui s'équilibre comme suit :
Fonctionnement
- Dépenses : 358 185.53€
- Recettes : 358 158.53€ avec un report de + 141 820.53€ de l'exercice 2014

Investissement
- Dépenses : 91 141.78€
- Recettes : 91 141.78€ avec un report de – 26 491.78€ de l'exercice 2014

3- Devis retenus
Entretien de l'ensemble de la voirie 2015 en PATA : COLAS : 5 810.00€ HT, soit **6 972.00**€ TTC
Chemin de la Richaudière : COLAS : 5 455.00€ HT, soit **6 546.00**€ TTC

PYRO CONCEPT fournira le feu d'artifice 2015 pour un montant de 833.33€ HT, soit **1 000.00**€ TTC

Fait et affiché à CHOUSSY, le 16 avril 2015

LE MAIRE
Thierry GOSSEAUME